



PROCES-VERBAL DU
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
DU 6 MAI 2020

Légende : P : présent, A : absent, E : excusé

NOMS PRENOMS	PRESENCE
JANKY Eustase (Président)	P
Collège A – Commission Recherche Pôle Guadeloupe	
GEOFFROY Michel	P
GASPARD Sarra	P
GROS Olivier	P
SAINTON Jean-Pierre	P
Collège A – Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
BILBA-BOURGUIGNON Ketty	P
COLLARD Martine	P
FLORY Anny	P
Collège A - Commission recherche Pôle Martinique	
DANIEL Justin	Procuration à Mme GALY
JOSEPH Philippe	P
SMITH RAVIN Juliette	P
ROUVILLAIN Jean-Louis	P
Collège A - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
CHALI Jean-Georges	P
JEHEL Louis	P
ROOS Christophe	P
Collège B - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
ANTOINE-JONVILLE Sophie	P
CHICOT Pierre-Yves	A
Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
BOUDHAU Marlène	P
CLERGUE Manuel	P
LEMOINE Soazig	P
Collège B - Commission recherche Pôle Martinique	
L'ETANG Gerry	A
MAINGE Paul-Émile	P

Collège B - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
DORVILLE René	P
MEZEN Chantal	P
SILPA Fabrice	P
Collège C - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
MATHOURAPARSAD	P
REMI Céline	A
Collège C - Commission recherche Pôle Martinique	
GALY Karine	P
JO Louis-Félix	Procuration à M. DORVILLE
Collège D - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
JACQUET Nathalie	P
Collège D - Commission recherche Pôle Martinique	
DESERT Gérald	A
Collège E - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
AZEDE Catherine	P
LETIN Grégory	P
Collège E - Commission recherche Pôle Martinique	
BERNADINE Jean-Marc	P
LARGEN Pascal	P
Collège F - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
COLLOT Moïse	A
Collège F - Commission recherche Pôle Martinique	
PELAGE Mirella	A
BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
BEHARY Franciane	P
VARDE Bruno	Vacant
BIATSS - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
JEAN-BAPTISTE Pascale	Procuration à Mme MEZEN
MOULLET Didier	A
Doctorants - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
	Vacant
	Vacant
Doctorants - Commission recherche Pôle Martinique	
CLAUDE Jean-Philippe	P
MAJOR Peguy	A
Collège Etudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
LARROUY James	P
ZESIR Laury	P
RIPPON Carl	P

AGAPE Kéïza	A
DAVILLARS Enric	A
TROMPETTE Thierry	A
Collège Etudiants - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
AUDAR Alvin	A
DURANTY Francesca	A
JACQUOT Elio	P
JOACHIM Rose	P
SAINT-FELIX Solène	A
TERRIEUX Declan	P
Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Guadeloupe	
BENGOUBOU-VALERIUS Mendy	A
MARTINEZ Dominique	A
Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe	
DERUSSY Odile	A
ROQUELAURE Philippe	A
Personnalités Extérieures - Commission recherche Pôle Martinique	
MARIE-JOSEPH Pierre	A
QUENEHERVE Patrick	A
Personnalités Extérieures - Commission formation et vie universitaire Pôle Martinique	
GROUGI Sophie	A
VENGETO Frédéric	A
Invités Pôle Guadeloupe (sans voix délibérative)	
Invités Pôle Martinique (sans voix délibérative)	
MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN Odile (VP Pôle Martinique - Invitée de droit)	P

L'ordre du jour :

Point unique : modification des modalités de contrôle des compétences et des connaissances

	TOTAL
Présents	29
Procurations	3
Total	32

Quorum (31) : ATTEINT

(Début de la séance à 9 heures)

Monsieur le Président

Il s'agit d'un conseil qui se tient de façon dématérialisée. Il se tient dans des conditions inédites mais il était important que les instances se réunissent même si cela peut générer quelque retard. Il m'est souvent demandé de prendre des décisions, de faire un cadrage. Moi, je préfère privilégier la discussion, la concertation. Et puis, je voudrais avant tout remercier tous les membres des deux CFVU qui ont travaillé dans des conditions difficiles. Tout le monde sait les difficultés que rencontrent certains parce qu'ils n'ont pas forcément la bonne connexion. Ils ont réussi à produire un document de haute qualité. Aujourd'hui, on ne va pas reprendre tout ce qui a été fait, sinon on va refaire les CFVU, ce n'est pas l'objectif. Il y a quelques points de divergence sur lesquels nous allons nous arrêter. Nous allons essayer de trouver une solution, toujours dans l'intérêt des étudiants. C'est ça l'objectif. Je pense qu'il faudrait que l'on soit suffisamment souple, qu'on ne soit pas bloqué sur une position, que chacun puisse donner son avis. L'idée c'est d'avancer, puis on termine cette réunion à 11 heures au plus tard car nous avons une autre téléconférence qui commence à 11 heures. Vous savez, avec les téléconférences, les réunions sont encore plus nombreuses qu'avant. Puisque l'on ne peut pas se voir en présentiel, les moindres discussions que l'on peut avoir se font en téléconférence. Merci beaucoup.

Nous avons quelques points de divergence. Est-ce que tout le monde me voit ?

Quelques participants : oui, Monsieur le Président, on vous voit.

Monsieur le Président

Je ne cite pas tous les noms, mais je pense que vous voyez aussi les noms affichés. Je suis vraiment très heureux de vous accueillir, c'est vrai que ça faisait très longtemps que je ne vous avais pas vu. C'est une occasion de vous voir même si on n'est pas en présentiel. J'ai l'impression que l'Université, non pas renaît, mais c'est l'occasion de se revoir, de recréer des liens avec les collègues. Ces réunions permettent de se voir, de garder le lien et d'échanger.

On va aller tout droit sur les points de divergence.

Dans le préambule, les deux comptes rendus de CFVU ont à peu près le même plan, ce qui veut dire que c'est facile de suivre. Dans le préambule, on dit bien que les notes collectées sur les enseignements effectués à distance entre le 15 mars et la date qu'on aura fixé nous, à partir de maintenant, il n'y aura pas d'examen et de contrôle sur les enseignements durant cette période. Cela n'a pas empêché les collègues de faire leurs enseignements. Je sais qu'il y a beaucoup de collègues qui ont travaillé, d'ailleurs je les remercie d'avoir ce travail, c'est important. Il fallait garder le contact avec nos étudiants. Notre rôle, c'est quand même de les former et on n'est pas forcément obligés de passer des examens pour être formés. Pas d'examen durant la période de confinement, pas de contrôle durant la période de confinement.

Toujours dans le préambule, il est dit qu'il n'y a pas de contrôle de connaissances sur les contenus dispensés ou mis à disposition entre le 15 mars et, je dirais, le 11 mai. Parce que là nous sommes le 6, demain le 7, vendredi c'est férié. Quelque soient les décisions que l'on prendra, elles ne pourront être mises en place qu'à partir du 11 mai, à partir de lundi. Entre le 15 mars et le 11 mai, il n'y a pas de contrôle de connaissances. Mais je viens de dire qu'il y a des enseignements qui ont été faits, on peut faire des exceptions. Les exceptions, ce sont les stages qui ont eu lieu durant cette période, les projets tutorés. Je sais que pour les IUT c'est un peu différent parce que ces composantes sont régies par d'autres structures : les formations d'ingénieur par les CTI et les IUT par un règlement national.

Mais je vais pousser un petit peu plus loin la discussion, je dirais que certaines formations, à définir par les doyens, dont les enseignements ont été dispensés durant cette période, à condition de pouvoir

s'assurer que les étudiants ont effectivement eu accès aux contenus ou se les soient procurés après le déconfinement, on pourrait faire des contrôles de connaissances. Est-ce que vous avez bien compris la spécificité de cette partie du préambule ? Est-ce qu'il y a des questions ?

Madame Collard.

Martine Collard, Collège A, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Je n'ai pas compris si vous parlez de ce qui a été fait entre le 15 mars et le 11 mai ou de ce qui peut être fait maintenant, à partir du 11 mai.

Monsieur le Président

Alors, à partir du 11 mai, oui. Entre le 11 mai et la fin des enseignements, je pense qu'on peut faire des contrôles des connaissances. Pour la fin des enseignements, j'aurais préféré le 30 mai, mais on va y revenir. Durant la période de confinement, je disais aussi que si on est certain que des formations ont eu lieu, si les doyens peuvent l'assurer, on pourrait, on pourrait à la rigueur, s'il manque des contrôles, poser des contrôles à partir de ces enseignements. C'est vraiment une ouverture que je donne parce que je sais que certains étudiants sont très sensibles aux enseignements qu'ils ont reçus et m'ont fait la demande. Certains enseignants aussi se sont manifestés. Je ne suis pas là pour bloquer.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, est-ce que l'on peut parler ?

Monsieur le Président

Oui.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Donc en fait, si j'ai bien compris, quand on regarde les documents entre la Guadeloupe et la Martinique : 1^{er} cas : pas de CC pendant la période de confinement sauf les formations qui sont gérées au niveau national, comme les écoles d'ingénieur ou les IUT.

Monsieur le Président

Là, c'est acté, il n'y a pas de souci.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Après, moi, c'était quand même marqué dans votre arrêté qu'il n'y avait aucun CT et aucun CC pendant la période de confinement.

Monsieur le Président

C'est bien ce que j'ai dit, je n'ai pas changé.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

D'accord. Donc, ça veut dire, 1^{er} cas, c'est là-dessus que nous pouvons peut-être voter, c'est soit on respecte votre arrêté, soit on va à l'encontre de votre arrêté, Monsieur le Président. Pour que nos CC ou contrôles sur des enseignements qui ont eu lieu durant le confinement soient faits. Je le sais, pour avoir entendu certains responsables comme la responsable de l'IUT, que, elle, elle allait continuer tranquillement tous ses CC.

Monsieur le Président

Madame Lemoine, j'ai fait un cadrage et je pense qu'il faut s'en tenir à ce cadrage. Pas de contrôle de connaissances durant la période de confinement. C'est clair, je ne reviendrai pas dessus.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire Pôle Martinique

Monsieur le Président ?

Monsieur le Président

Oui.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire Pôle Martinique

« Pas de CC durant la période de confinement » mais les enseignements qui ont été réalisés durant cette période pourront être évalués, on est bien d'accord ? Je dis ça parce qu'il y a des enseignements qui ont été totalement réalisés à distance.

Monsieur le Président

Monsieur Jacquot, c'est ce que je viens de préciser. J'ai dit que pour certaines formations, c'est une exception, pour lesquelles le doyen peut confirmer que les enseignements ont été réalisés et que les étudiants ont bien eu accès à ces cours – ou alors que ces étudiants puissent revenir chercher ces cours -, dans ces conditions précises, on pourrait poser des contrôles a posteriori. Ça veut dire à partir de maintenant. Les contrôles qui ont été fait durant la période de confinement, ces notes-là ne seront pas comptabilisées pour la note de la fin d'année. Mais par contre si on donne maintenant un contrôle sur un enseignement qui a été fait au complet durant la période de confinement, je ne suis pas opposé, à condition que le doyen m'assure que ces cours ont été réalisés dans de bonnes conditions. Je pense que c'est ce que vous vouliez savoir, Monsieur Jacquot.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire Pôle Martinique

Oui, c'est bien ça. Je vous remercie.

Marlène Boudhau, Collègue B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Marlène Boudhau. Je peux juste ajouter quelque chose.

Monsieur le Président

Allez-y.

Marlène Boudhau, Collègue B, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Et que le doyen puisse vous assurer que TOUS les étudiants aient eu accès à cet enseignement. On est d'accord ?

Monsieur le Président

Oui, à condition que le doyen puisse m'assurer que tout ait été fait dans de bonnes conditions, que les étudiants aient tous pu avoir accès à ces cours ou alors, pour les étudiants n'ayant pas eu accès parce qu'il y a eu un problème de connexion, un problème d'ordinateur, que ces étudiants puissent venir assez rapidement après le déconfinement venir récupérer ces cours pour pouvoir composer.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire Pôle Guadeloupe

Ça aussi c'est une demande des étudiants du pôle Guadeloupe et dans toutes les composantes, les étudiants souhaiteraient à l'unanimité qu'ils soient évalués sur ce qu'ils ont vu avant le confinement sur les trois premiers mois de cours. Ça a été évoqué en CFVU et un problème s'est posé. C'était de savoir ce qui allait se passer pour les EC qui n'avaient pas pu commencer. Nous, les étudiants du pôle Guadeloupe, on est ravi d'entendre que les étudiants pourraient ne pas être évalués sur ce qu'ils ont vu durant le confinement. Il y a eu beaucoup de couacs, de problèmes de connexion, de vidéos mal réalisées. Et il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont pas internet.

Monsieur le Président

C'est vraiment les cas particuliers, une exception, pour ne pas bloquer les situations, parce que ça a été demandé dans une ou deux formations. Pour que les étudiants ne pensent pas qu'ils ont travaillé pour rien. On ne travaille pas pour rien, l'examen n'est pas une fin en soi.

Mais il ne faut pas me dire maintenant que parce qu'on a fait deux cours durant le confinement on a fait la formation et on peut faire l'examen. Deux cours durant la période de confinement, ce n'est pas une formation au complet. Voilà, donc c'est une petite souplesse que j'apporte dans les modalités de contrôle des connaissances et je rappelle bien que les examens, les contrôles de connaissances qui ont eu lieu durant la période de confinement ne compteront pas dans la note finale.

On va avancer, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Dans le préambule, dans un des documents, il était dit que les enseignements se terminaient le 12 juin. Moi, je pense que pour tenir un calendrier cohérent il faudrait qu'on termine un peu plus tôt et je mettrais la fin des enseignements au 30 mai. Ça permettrait de prévenir les étudiants dès aujourd'hui, parce qu'il faut 15 jours entre les examens et l'annonce faite aux étudiants. Etes-vous d'accord pour qu'on arrête les enseignements au 30 mai ?

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, est-ce qu'il est possible de prendre la parole, Sophie Antoine.

Monsieur le Président

Madame Sophie Antoine, allez-y.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

Fixer la fin des cours au 30 mai, je pense que ça ne pose pas de problème. La vraie question, elle est vraiment sur le délai. La DGESIP prévoit un délai de 15 jours entre l'affichage des nouvelles conditions d'examen et les prochaines échéances. Et donc comme vous avez dit que jusqu'au 11 mai on ne fait pas d'épreuve, est-ce que ça veut dire qu'on doit considérer « pas d'épreuve 11 + 15 » ? Donc, pas avant le 26 mai.

Monsieur le Président

On peut décider pour avoir un peu plus de souplesse on peut dire à partir d'aujourd'hui au lieu du 11 mai. Sachant que nous ne ferons rien avant le 11 mai, l'annonce aux étudiants, on pourrait la faire dès aujourd'hui.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

En fait, les composantes doivent retravailler ...les composantes attendent ce CAC et les décisions officielles pour travailler, pour communiquer demain, je suppose.

Monsieur le Président

Oui, je vais vous envoyer les principales lignes que nous avons arrêtées. Il ne s'agit pas de refaire les CFVU mais d'adapter ce que vous avez fait. Les deux CFVU ont beaucoup travaillé, les deux rapports sont bien faits, il y a juste quelques points de divergence. On va apporter de la souplesse dans l'intérêt des étudiants. Je vous enverrai les décisions que nous aurons prises et vous les adapterez à vos formations.

S'il avait fallu prendre des décisions, j'aurais pu le faire dès le 16 mars. Mais l'objectif, c'est d'échanger et d'arriver à des conclusions partagées. Donc, faire un cadrage tout seul, c'est possible. Mais je préfère la concertation. Il n'y aura rien de fait entre le 7 et le 11, mais ça nous permettra de gagner en termes de date, de délai pour prévenir les étudiants.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

Donc, pour vous, on peut prévoir des épreuves dès le 12 mai ?

Monsieur le Président

Oui, si les enseignements sont faits, soit sur les enseignements effectués avant le 15 mars, soit sur les enseignements réellement effectués pendant la période de confinement, avec l'accord des doyens. Il faudrait que les doyens me préviennent, il faudrait que je sache quels enseignements ont eu lieu pendant la période de confinement.

Anny Flory, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Madame Flory, j'ai une question.

Monsieur le Président

Allez-y.

Anny Flory, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Dans le document de la CFVU, j'ai vu des exceptions pour certaines formations pour la date de fin de cours, comme les formations ingénieur ou les IUT, si je me souviens bien. La fin des cours pour le 30 mai n'étant pas possible pour ces formations, puisqu'elles ont commencé un peu avant le confinement. Donc on avait mis pour certaines une date de fin de cours un peu plus tard. Est-ce que ça, c'est maintenu.

Monsieur le Président

C'était reporté quand ?

Anny Flory, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Fin juin.

Monsieur le Président

Moi, ce que je souhaite, c'est que le 31 juillet tout soit réglé. On ne déborde pas en septembre pour les formations.

Anny Flory, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Oui, puisqu'on est en contrôle continu. Donc, exams et cours seront terminés le 30 juin ?

Monsieur le Président

Et le jury, tout sera fait, il n'y aura pas de souci ?

Anny Flory, Collège A, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Le jury sera fait avant le 31 juillet.

Monsieur le Président

Donc, il n'y aura pas de souci. Il n'y a pas de jury en septembre. Tout doit être terminé pour le 31 juillet. A partir de ce moment-là, je vous dis okay.

Manuel Clergue, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, s'il vous plaît, Manuel Clergue. Je voudrais juste qu'on précise les calendriers, s'il vous plaît, parce que il y a eu différentes interventions et je n'ai pas très bien compris. Aujourd'hui ou demain, vous allez transmettre les décisions du Conseil académique à l'ensemble de la communauté, si j'ai bien compris, sur les points de divergence que nous aurons réglés. A partir de là, les formations et les composantes vont devoir travailler sur l'aménagement des modalités de contrôle des connaissances qu'on va pouvoir faire dans les quelques jours qui suivent. Ce n'est pas immédiat parce que certaines formations avaient tablé sur d'autres hypothèses. Donc il va falloir retravailler ces modalités de contrôles des connaissances. A partir de là, il nous faudra quelques jours, peut-être une semaine. Et à partir de ce moment-là, il faut qu'on informe les étudiants des modalités de contrôle des connaissances et la DGESIP avait demandé aux établissements de respecter un délai de 15 jours entre le moment où les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances et le moment où on peut les mettre en œuvre.

Monsieur le Président

Je ne comprends pas trop pourquoi vous avez besoin de 15 jours pour travailler sur un document sur lequel vous avez travaillé en CFVU. Il y a juste quelques points de divergence que l'on règle aujourd'hui. Je ne sais pas pourquoi vous avez besoin d'une semaine pour gérer ça encore.

Manuel Clergue, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Mais c'est que nous n'avons pas eu le droit de le transmettre aux formations. Là je parle en tant que vice-doyen à la pédagogie de l'UFR SEN, je n'ai pas transmis ce document aux responsables de formation puisque nous n'avons pas le droit de le faire. Donc il y a eu des hypothèses qui ont été faites par les formations. Il faut donc retravailler sur ces hypothèses par rapport au cadrage qui va être fixé par le CAC et qui va être diffusé à partir de demain.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Est-ce que le cadrage...

Monsieur le Président

Quand vous prenez la parole, il faut demander.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Monsieur Jacquot.

Monsieur le Président

Oui, Monsieur Jacquot, allez-y.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Est-ce que le cadrage que vous allez communiquer va être suffisant comme information délivrée aux étudiants ? Parce que s'il faut attendre encore 15 jours que les formations...

Monsieur le Président

Il me semble qu'une fois que les points de divergence auront été traités, il y a des membres de CFVU qui sont au affaire dans les composantes, il leurs appartient de prendre la main et dire ce qui a été décidé au niveau des CFVU et au niveau du CAC. Il est vrai que jusqu'à maintenant j'avais dit de ne pas diffuser, parce que vous avez bien compris que si j'avais diffusé on aurait eu des points de divergence. En Martinique, il y aurait eu une attitude et en Guadeloupe, une autre attitude.

James Larrouy, Collège Etudiant, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, s'il vous plaît.

Monsieur le Président

Je vous donne la parole.

James Larrouy, Collège Etudiant, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je suis surpris qu'à la faculté de SEN il n'y ait pas d'information. En tout cas, je sors des groupes, j'étais tuteur malheureusement, et beaucoup d'étudiants savent déjà que le 12 ils ont examen, ils savent la modalité d'examen. Je vous enverrai des captures. Je rejoins Monsieur Jacquot : les étudiants ont besoin de savoir quand commencent leurs examens, même si c'est par la suite qu'ils ont les UE à passer mais je crois qu'il faut les informer et dès lors qu'ils savent quand vont débiter les examens. C'est ce qui avait été dit en CFVU donc je ne vois pas pourquoi est-ce qu'aujourd'hui ça change. En CFVU, il avait été dit qu'il fallait que les étudiants soient informés au moins de la période d'examen et non pas tout le programme pour les examens. Donc, oui, je rejoins Monsieur Jacquot en disant que si le document sort d'aujourd'hui, il pourrait en fait présenter les périodes d'examen et ça suffirait aux étudiants pour savoir quand vont débiter leurs examens. Après, s'il faut décaler de quelques jours la date du 11, je pense que les étudiants soient contre. Après, il y a d'autres élus étudiants qui sont là qui peuvent prendre la parole.

Monsieur le Président

Je pense aussi que si la période d'examen est donnée il nous appartient de travailler en amont pour que nous puissions adapter les modalités de contrôle de connaissances, mais au moins que les étudiants connaissent la période.

Sozic Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, c'est Soazig Lemoine, est-ce que je peux parler ?

Monsieur le Président

Allez-y, Madame Lemoine.

Soizic Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Merci. Moi, je suis un peu surprise par certains discours. Mais bon, je ne vais pas faire de polémique, elle viendra plus tard. Moi, je ne comprends ce qui est en train de se dire. Je pense qu'il faut utiliser les bons termes : là on parle de modalités générales et une fois que l'on aura les modalités générales les composantes, les responsables de diplôme et les équipes pédagogiques vont revenir sur leurs récaps qui normalement sont obligatoires, diffusées aux étudiants sur leurs MCC un mois après le début des enseignements. Il a été acté que ces récaps sur lesquels on ne peut pas déroger sont maintenant caducs et qu'il faut les modifier. Et donc, la DGESIP a bien insisté que ces nouvelles récaps qu'on appelle aussi des MCC soient divulguées aux étudiants quinze jours au moins à l'avance. Ça veut dire qu'un étudiant a le droit de savoir quel EC il va avoir en CT, quel EC va être neutralisé. Moi, je suis très surprise de voir que là vous êtes en train de proposer de dire aux étudiants, « vous aurez un examen dans quinze jours » mais les étudiants ne sauront pas quel examen travailler. Si ça se trouve, ils vont passer quinze jours à travailler un EC qui sera en fait neutralisé. Il faut voir ces 15 jours comme un moyen pour les étudiants de se mettre à jour, de récupérer les cours, etc. Dites-moi, Monsieur le Président, comment on fait ?

Monsieur le Président

Madame Lemoine, les doyens sont responsables de l'organisation. S'ils peuvent faire ça assez rapidement, je n'y vois pas d'inconvénient, mais si vous prenez quinze jours pour travailler et après vous prévenez les étudiants....

Soizic Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

C'est une obligation !

Monsieur le Président

Aujourd'hui, il y a quinze jours entre l'annonce et le début des examens. Il appartient aux équipes des composantes de travailler pour que les 15 jours soient respectés et que les étudiants soient informés. C'est tout ce que je peux dire. Je ne vais pas polémiquer. Quinze jours, les doyens prennent la main et font ce qu'il y a à faire.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

Je peux apporter une précision, Monsieur le Président, s'il vous plaît.

Monsieur le Président

Qui prend la parole ?

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche pôle Guadeloupe

Sophie Antoine. Juste une précision pour vous. A l'UFR STAPS, on a fait délibérément fuiter des informations pour essayer de rassurer un petit peu les étudiants, mais le cadrage qui émane de la CFVU on ne l'a pas eu de façon officielle. Je pense que toutes les équipes pédagogiques ont travaillé sur des hypothèses.

Monsieur le Président

Les doyens qui ne participent pas aux CFVU auront les documents dès ce soir, les documents Martinique et Guadeloupe plus le document de cadrage. Dès aujourd'hui. On va continuer...

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Est-ce que je peux poser une question, s'il vous plaît ?

Monsieur le Président

Allez-y tout en sachant qu'à 11 heures j'ai une autre téléconférence.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Vous avez indiqué que vous ne souhaitiez pas qu'il y ait de jury en septembre, mais qu'en sera-t-il des étudiants qui étaient en stage et qui n'ont pas pu finaliser leur travail en télétravail ?

Monsieur le Président

Chaque cas est spécifique. Il faudrait voir pourquoi l'étudiant n'a pu finir son stage. Soit c'est un stage qui a été interrompu et qui doit reprendre après le déconfinement, soit c'est un stage qui n'a pas été fait du tout et qui est obligatoire...d'ailleurs, les stages on devait les voir à la fin.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je pensais surtout aux stages longs.

Monsieur le Président

On peut faire beaucoup de choses, le ministère nous donne de la souplesse. Nous allons traiter des stages à la fin de cette réunion.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je reposerai la question.

Monsieur le Président

D'accord. De toute manière, je vais revenir dessus.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, c'est Madame Flory, je peux prendre la parole ?

Monsieur le Président

Oui, Madame Flory.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Pour rebondir un peu sur ce que disait Madame Bilba, effectivement il y a des stages qui se feront, par exemple, en juillet pour certaines formations. Donc, forcément, les jurys de deuxième sessions seront...

Monsieur le Président

Madame Flory, je viens de dire que je reviendrai sur ce point à la fin de la réunion. Ça fait partie des points que l'on doit voir ce matin. Je voulais revenir sur le présentiel, on dit [dans les propositions des CFVU] « pour les semestres pairs, les épreuves en présentiel sont annulées, sauf pour la PACES ». L'organisation de la PACES est fixée en central, les modalités sont définies par le doyen et le Président pour tenir la PACES. Ça va être un casse-tête. C'est juste pour vous dire que la PACES sera en présentiel, c'est national.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, je peux prendre la parole ?

Monsieur le Président

Oui, Madame Flory.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je crois que Monsieur James Larrouy a dit tout à l'heure qu'il y avait pas mal d'étudiants en fracture numérique. Est-ce que c'est possible pour des petits groupes d'étudiants de retourner faire les examens en présentiel sur le campus ?

Monsieur le Président

Non, Madame Flory, je l'ai déjà dit : pas d'enseignement ni d'examen en présentiel. Moi, personnellement, si on demandait à Monsieur Janky qui n'est pas président d'université, je dirais « pour 4-5 étudiants, c'est possible ». En tant que président d'université, je ne peux pas passer outre ces règles. S'il se passe quelque chose, si un étudiant vient à l'université pour faire un examen, il lui arrive un pépin sur la route – il ne s'agit pas que de problèmes sanitaires, c'est un autre problème. Il ne faut pas voir que la situation sanitaire, il faut voir tout ce qu'il y a autour de la situation sanitaire.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

D'accord, merci.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Très rapidement, j'ai cru comprendre que pour les étudiants empêchés, il devrait y avoir des modalités, un deuxième examen ou un truc de ce type.

Monsieur le Président

Je n'interviens pas sur les étudiants empêchés ou qui sont en situation d'handicap, les deux CFVU ont été dans le même sens. Ce sont des situations particulières, il y aura des prises en charge. Comme ce n'est pas divergent, je laisse ce que vous avez décidé au niveau des CFVU.

On va passer au point suivant : la réglementation.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Excusez-moi de vous interrompre, mais là on est en CAC. On fait juste un bilan de ce que vous avez décidé ou on va voter ?

Monsieur le Président

On va voter à la fin sur l'ensemble du cadrage. Bien, concernant la réglementation, il y a le maintien de la deuxième chance pour les licences professionnelles et les masters à condition que cela ait été prévu dans les modalités de contrôle des connaissances initiales. Là aussi, il n'y a pas de divergence entre les deux CFVU. Il y a un point sur lesquels j'aimerais avoir votre avis : soit deuxième chance équivalent à une deuxième session, soit intégré dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu intégral. J'aurais préféré rester sur l'option de la deuxième session.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, c'est soit 1, soit 2, c'est ça ?

Monsieur le Président

Oui, j'aurais préféré le choix 1 pour faciliter la mise en place.

Martine Collard, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Martine Collard. Sur le pôle Guadeloupe, c'est ce que les étudiants ont demandé. Le premier texte que nous avons proposé offrait les deux solutions : seconde chance en contrôle continu ou une seconde session. Les étudiants ont demandé à ce que l'on garde un seul des deux choix. C'est celui de la deuxième session.

Monsieur le Président

Moi aussi, j'aurais préféré. Ce sera beaucoup plus facile à mettre en place. Beaucoup d'étudiants, de Guadeloupe comme de Martinique, ont demandé. Voilà, on est à peu près d'accord. Sur les semestres impairs, dans un des comptes rendus de CFVU, j'ai vu exceptionnellement des examens en septembre. Là, je viens de dire qu'il n'y a pas d'examen en septembre sauf pour les cas particuliers et je reviendrai pour les stages. Pour les examens et la deuxième session, il faut rester en juillet. Nous n'allons pas déborder sur une deuxième session pour les semestres impairs en septembre.

Martine Collard, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, je voudrais préciser, il y a des formations, j'en connais au moins une, qui avait prévu une deuxième session en septembre. C'est comme ça chaque année.

Monsieur le Président

Ça veut dire que cette formation n'est pas dans les règles parce que l'année se termine au 31 août. Cela veut dire que ça fait très longtemps qu'ils sont dans l'irrégularité. Même dans un contexte d'urgence, il faut qu'on arrive à garder un maximum de sécurité pour qu'on n'ait pas de problème.

Dans les aménagements, si le nombre d'évaluations dans chaque EC de l'UE n'est pas suffisant, il est possible de neutraliser un EC ou plusieurs, de rapporter l'évaluation à l'échelle de l'UE, d'organiser de nouvelles évaluations sur les enseignements à distance dispensés avant le 15 mars et, je dis aujourd'hui, à partir du 11 mai et jusqu'à la fin des enseignements. Pour les enseignements aussi complets dispensés entre le 15 mai et le 11 mai, on pourrait aussi poser des examens, des contrôles de connaissances. A ce moment-là, la neutralisation de l'UE deviendrait exceptionnelle.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, c'est encore Madame Lemoine. Je dois avoir le seul micro qui fonctionne. Vous m'autorisez à parler.

Monsieur le Président

Vous êtes autorisée à parler, Madame Lemoine

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

C'est mieux, voyez, par visio je demande l'autorisation. La neutralisation, Monsieur le Président, ce n'est pas forcément au dépens de l'étudiant, ça peut être alléger la charge de travail des étudiants. Je suis d'accord avec vous, au début il était marqué 30% de neutralisation, après il y a des UE comme les UE libres qui ne peuvent pas être fait en distanciel, des cours en anglais où c'est plus compliqué également. Donc, je pense qu'il y a des neutralisations qui ne sont même pas du choix des enseignants, qui sont de facto évidentes.

Monsieur le Président

Avec la souplesse que je donne, les doyens ont la main pour voir ce qu'il est possible et pas possible de faire. Tout ce que je demande, c'est de faire au mieux dans l'intérêt des étudiants.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

La faculté SJE a sondé les élus étudiants et ce qui ressortaient c'est que les élus étudiants, qui avaient eux-mêmes sondé leurs camarades, ne souhaitaient pas qu'il y ait trop de neutralisations pour ne pas décrédibiliser les formations et ils voulaient même, en tant qu'étudiants, être évalués sur le plus d'UE possible. C'est aussi un souhait étudiant de ne pas trop neutralisé. Il suffit de demander au doyen de la faculté. Même Monsieur Jourdan-Marques, si je peux le citer, l'avait demandé en CFVU.

Monsieur le Président

Monsieur Larrouy, je ne suis contre rien. Vous avez bien compris. Si les étudiants ont la possibilité de faire les UE, c'est l'idéal. Je dis que la neutralisation doit rester exceptionnelle, Madame Lemoine dit qu'il y a des UE qui ne sont pas réalisables. Je comprendrais aussi si le doyen me dit que certaines UE ne sont pas réalisables.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, je pense qu'il faut faire confiance aux enseignants qui connaissent leur métier et vous avez dans votre université des enseignants qui ont à cœur de faire réussir leurs étudiants, qui ont à cœur que nos diplômés valent quelque chose à l'extérieur même si on a tendance à croire que les diplômés de l'université des Antilles sont moins bons que ceux d'ailleurs.

Monsieur le Président

Madame Lemoine, c'est ce que je répète depuis très longtemps. Je fais confiance à nos enseignants, je fais confiance à nos étudiants. Soyez assurée que nos diplômés sont de bonne qualité et non pas des diplômés au rabais.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je suis la première à le penser.

Monsieur le Président

Nos étudiants lorsqu'ils partent sont brillants ailleurs. S'ils sont brillants ailleurs, cela veut dire qu'ils reçoivent des enseignements de qualité. Voilà, merci beaucoup. On va passer aux stages.

LES STAGES

Dans les comptes rendus des CFVU, il y a avait plusieurs options pour les stages :

- Le stage s'effectue à domicile lorsque le sujet le permet
- L'UE de stage peut être neutralisée pour toute la promotion
- Le stage peut être définitivement suspendu
- Le stage peut être interrompu temporairement ou reporté

Pour les stages reportés ou interrompus temporairement, ils reprennent soit le 11 mai, soit un petit peu plus tard. Je sais que pour certaines formations, les stages sont obligatoires. C'est le cas notamment pour les licences professionnelles et pour les formations d'ingénieur. Pour ces deux cas-là, j'ai dit qu'on pourrait déborder sur la rentrée de septembre. Forcément, l'évaluation de ces stages débordera en septembre.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

C'est encore Madame Lemoine, mais je croyais que Monsieur David ou quelqu'un aurait fait le fil des discussions sur le chat. Il y a Monsieur Sinton qui indique que les étudiants d'un master travaillent sur des archives et que ces étudiants n'ont pas pu accéder aux archives, il indique qu'une soutenance en septembre s'avère nécessaire.

Le micro de Monsieur Sinton ne marche pas, je vous lis son message : « Monsieur le Président, n'arrivant pas à accéder au micro je réitère la question à l'écrit s'agissant de la soutenance des mémoires de recherches. Ce ne serait pas stricto sensu une seconde session. Des étudiants qui avaient entamé des recherches en archives n'ont pas eu le temps de recueillir la matière documentaire nécessaire à leur travail, avant le confinement. En principe, cela ne devrait pas concerner des grandes masses d'étudiants. » Et un petit peu avant, il avait écrit : « Les étudiants en Master peuvent-ils soutenir leurs mémoires en septembre, exceptionnellement du fait de la fermeture des centres de documentation et d'archives ? » Excusez-moi mais je fais un peu la secrétaire.

Monsieur le Président

Il y a combien de formations qui sont concernées par cette situation ?

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Ketty Bilba, vous demandiez quelles formations sont concernées. Pour ma part, je peux vous parler du M2 de chimie où là tout le semestre pair est un stage.

Monsieur le Président

Cela veut dire que l'on va jusqu'à fin décembre ? Comment on commence l'année prochaine ?

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Ce sont des étudiants qui sont en M2, donc a priori c'est leur dernière année.

Monsieur le Président

J'avais compris L2. D'accord.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Est-ce qu'il serait envisageable que les stages débordent sur la rentrée de septembre et donc que les jurys se tiennent à ce moment-là ?

Monsieur le Président

Il y a des étudiants de M2 qui s'arrêtent là, qui passent leur M2 et qui vont chercher du travail, puis il y a des étudiants qui veulent faire de la recherche, s'inscrivent en thèse et pas forcément chez nous. Les démarches devraient se faire fin juillet pour une inscription en thèse. Quelle solution pour ces étudiants ?

Olivier Gros, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Olivier Gros, est-ce que je peux avoir la parole ?

Sarra Gaspard, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Sarra Gaspard, est-ce que je pourrais aussi avoir la parole après Monsieur Gros ?

Monsieur le Président

J'étais en train de discuter avec Madame Ketty Bilba, après Monsieur Gros, après Madame Gaspard. Madame Bilba, que faites-vous pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire en thèse.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

C'est vrai que le nombre d'étudiants qui seront susceptibles de soutenir en septembre, ce nombre-là est limité.

Monsieur le Président

Il est limité mais il y en a parmi eux qui peuvent vouloir s'inscrire en thèse et pas forcément chez nous.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Ce n'est quand même pas moi qui vais décider du contenu du stage, de la modification du contenu par rapport à ce qui a été défini initialement. C'est un échange qui peut se faire entre le maître de stage et le référent de stage.

Monsieur le Président

Une partie du stage pourrait être neutralisée, par exemple. Ou alors une partie du stage pourrait être remplacée par un devoir à la maison. Pour les masters, je suis inquiet. Madame Bilba, essayez de voir si vous pouvez modifier les stages pour qu'ils puissent se terminer en juillet.

Olivier Gros, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Merci, Monsieur le Président. Concernant le stage de M2, c'est sûr que c'est un stage qui prend tout le semestre. Dès le début du confinement, j'ai échangé avec les étudiants qui sont en stage de M2 et leurs encadrants en posant le problème de ceux qui voulaient poursuivre en thèses. Je me suis concerté aussi avec des responsables de master dans l'hexagone. En fait, il y a deux possibilités qui ont été proposées en lien avec les étudiants et leurs encadrants : soit ils maintiennent une soutenance fin juin afin de pouvoir déposer des projets de demande de bourse de thèse en juillet tel que c'est imposé et dans ce cas-là, la partie bibliographique, c'est-à-dire état de l'art est plus développée que dans une année normale et on présente les résultats obtenus avant et après confinement. Donc une durée expérimentale plus courte qu'un stage normal. Après, l'autre possibilité, les étudiants qui n'ont pas comme projet de poursuite en thèse ont la possibilité de décaler plus tard leur soutenance. Moi, au niveau du master Biologie Santé, il y a 40% des étudiants ont fait le choix de soutenir en juin parce que pour la plupart ils ont d'autres projets professionnels en septembre, en octobre et le reste demande à soutenir en septembre. Ce n'est pas une deuxième session, ça existe dans les textes, on peut décaler une soutenance des M2 début septembre. Comme cela, on devrait arriver à avoir une année quasi-normal pour les M2.

Monsieur le Président

Je suis d'accord pour qu'on puisse favoriser tout le monde. Seulement il ne faudrait que l'on crée des disparités au sein d'un même master. On va modifier la durée de stage pour certains, d'autres auront un stage complet. Il y a quand même des risques. Les risques, c'est au sein de la même formation, deux attitudes différentes.

Olivier Gros, Collège A, Commission recherche Pôle Guadeloupe

La durée des stages n'est pas modifiée, Monsieur le Président, parce que ceux qui soutenaient en juin sont passés en télétravail pendant le confinement, ceux qui sont en septembre ont un avenant qui

sont en cours de signature de manière à suspendre le stage durant le confinement et à le décaler après. Donc, la durée du stage sera la même.

Sarra Gaspard, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

En formation d'ingénieurs nous sommes un peu dans le même cas, puisque nous avons des étudiants qui ont commencé leur stage en février. Certains d'entre eux ont pu continuer en télétravail, d'autres ont eu un stage suspendu. On attend pour le moment les réponses des responsables de stage pour savoir s'ils vont reprendre ou pas. Il faut s'attendre vraisemblablement à des étudiants qui pourront soutenir en septembre et d'autres qui commenceront leur stage beaucoup plus tard. On a aussi interrogé la CTI à ce propos, ça concerne surtout la 3^{ème} année, qui nous a indiqués que les stages pourraient aller jusqu'en décembre, ce sont les règlements qui sont appliqués actuellement dans les écoles d'ingénieurs durant cette période de confinement. L'autre difficulté que l'on a c'est que l'on a des deuxième années de formation d'ingénieurs qui ont un stage à l'étranger obligatoire. Ce stage à l'étranger devait démarrer au mois de juin. Là il est impossible que les étudiants puissent partir. On est en train de réfléchir à un décalage pour l'année prochaine avec une neutralisation pour cette année. Peut-être Madame Flory a quelque chose à rajouter sur cette question des stages.

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Je pense que c'est bien résumé. Pour les stages à l'étranger, la CTI préconise que ce soit fait ; si ce n'est pas possible, que ce soit fait localement. Elle préconise de donner la possibilité aux étudiants de réaliser ce stage l'année prochaine. Ceux qui font le choix de le faire localement, le feront en septembre-décembre 2020 ; ceux qui font le choix de décaler le stage à l'étranger pourraient le faire l'an prochain et enchaîner avec le stage de troisième année.

Sarra Gaspard, Collège A, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Je voudrais juste rajouter que ce stage à l'étranger est fondamental d'autant plus que les étudiants doivent passer le TOEIC. S'ils n'ont pas le TOEIC, ils n'ont pas le diplôme. Dans tous les cas, on essaie de les encourager à faire un stage à l'étranger. C'est un élément très important pour les formations d'ingénieur.

Monsieur le Président

Je vais conclure tout à l'heure sur les stages. James Larrouy avait demandé la parole tout à l'heure.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Dans les propositions que vous avez faites tout à l'heure, il y a un truc que la directrice de l'INSPE avait proposé et qui n'apparaît pas, c'était de modifier les compétences évaluées. Madame Boudhau pourra mieux en parler que moi.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Tu parles des compétences évaluées pour les stages, c'est de ça que tu parles ? Oui, mais ça ne concerne pas vraiment les étudiants de master, ça concerne plutôt les stagiaires de l'académie. Par contre, concernant les soutenances de mémoire, l'INSPE a une spécificité pour les formations de formateurs, la formation de formateurs d'adultes. On nous avait demandés que les soutenances se fassent au mois de septembre. Nous n'avons, vu l'âge des formateurs, pas besoin de faire une demande de bourse. Je suppose que nous pourrions maintenir nos soutenances comme l'avait demandé Monsieur Sainton.

Madame Smith-Ravin, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique

J'ai écouté avec attention ce que disait Monsieur Gros au sujet des stages de M2, je voulais savoir s'il pouvait y avoir une dérogation pour les étudiants de M2 de venir sur site pour finaliser des expérimentations qu'ils avaient commencées avant le confinement dans le cadre de leurs stages de M2.

Monsieur le Président

Ils seront combien en même temps ?

Madame Smith-Ravin, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique

Une seule personne, nous n'avons qu'une seule stagiaire.

Monsieur le Président

Il me faut l'avis du doyen avec un argumentaire. Si c'est sécurisé, que les normes sanitaires sont garanties, je n'y vois pas d'inconvénient.

Madame Smith-Ravin, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique

Je vous remercie.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Il faut faire attention à ne pas laisser un étudiant seul dans un laboratoire.

Madame Smith-Ravin, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique

Ah non, l'étudiant ne sera pas seul, il a parlé du nombre d'étudiants. Il y aura quelqu'un dans la salle.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, je n'ai pas entendu votre réponse concernant les soutenances.

Monsieur le Président

Madame Boudhau, deux secondes, le temps de prendre note :

Madame Smith-Ravin demande à ce qu'un étudiant puisse venir poursuivre ses travaux expérimentaux, j'ai dit « oui » à condition que le doyen me fasse un petit mot et que les normes sanitaires soient respectées et que l'étudiant ne soit pas seul. Deuxième chose, madame Boudhau avait posé la question pour les stages.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Non, non, les soutenances de mémoire.

Monsieur le Président

Pourquoi ces soutenances ne peuvent pas avoir lieu avant ? Quelles sont les raisons ?

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Les étudiants n'ont pas pu récolter leurs données, ce sont des étudiants qui ont pour projet de s'inscrire en thèse. Les collèges étant fermés, les lycées étant fermés, ils n'ont pas pu récolter leurs données.

Monsieur le Président

Ils feraient leur soutenance début septembre pour une inscription en thèse à la rentrée.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Nous sommes d'accord.

Monsieur le Président

Si les soutenances peuvent se faire avant, j'avoue que je me sentirais plus à l'aise.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Avant le 15 septembre. Pas plus tard.

Monsieur le Président

D'accord. Tous ces cas particuliers, il faudrait qu'on les note.

Marlène Boudhau, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

La composante INSPE, mention Pratiques et Ingénierie de Formation (PIF), plus précisément pour les Formations de Formateurs et Analyses de Pratiques (FFAP).

Monsieur le Président

Donc, soutenance le 15 septembre au plus tard.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

M. Sainton voudrait savoir si les mémoires de recherches pourront être soutenus en septembre. En Histoire, cela ne concernerait qu'une demi-douzaine d'étudiants. D'autres M2 ont peut-être la même problématique.

Monsieur le Président

Là aussi, ce ne sont que des cas particuliers.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, il faut quand même avoir conscience que les stages de M2 sont payés par des entreprises et les entreprises ont le droit de dire que nos étudiants se transforment en rédacteurs de bibliographie. Beaucoup de gens attendaient le déconfinement pour savoir ce qui est fait. Moi, je rejoins ce que disait Mme Smith, nous, on est en sciences expérimentales, un étudiant à besoin d'avoir des données même pour faire de la bibliographie. Il n'est pas capable de faire une mini-review comme les chercheurs sont capables de le faire pour une revue internationale.

Monsieur le Président

Quelqu'un veut prendre la parole ? Oui, Monsieur Jacquot.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Est-ce que ça ne serait pas plus simple pour avoir un cadrage général qui englobe tous les cas possibles de dire quelque chose du genre : tous les stages ainsi que les soutenances sont reportés dans le respect des exigences des diplômés.

Monsieur le Président

Ce que dit Monsieur Jacquot est une réalité, sinon on n'y arrivera pas. Pour les stages et les soutenances, on va jusqu'au 15 septembre, sauf pour les INSPE et les formations d'ingénieurs.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Ce que moi je proposais, c'est de ne pas mettre de date.

Monsieur le Président

Vous savez qu'il faut un cadrage. Jusqu'au 15 septembre, les soutenances qui sont en retard, les stages qui sont en retard peuvent avoir lieu jusqu'à cette date. Après cette date, ne peuvent continuer que les stages des licences professionnelles et des formations d'ingénieurs. Ça permet à tous ceux qui ont pris un peu de retard de se rattraper.

Madame Smith-Ravin, Collège A, Commission recherche, Pôle Martinique

Dans le même sens que les stages M2, on peut penser aux étudiants en thèse, leurs donner aussi une dérogation pour finir leurs travaux de thèse.

Monsieur le Président

De la même manière que pour l'autre étudiant, il faut qu'il y ait un respect des conditions sanitaires, que l'étudiant ne soit pas seul, qu'ils ne soient pas plusieurs. Là aussi, il faut que les doyens me tiennent informés.

Christophe Roos, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Christophe Roos, Est-ce que je peux intervenir, Monsieur le Président ?

Monsieur le Président

Oui.

Christophe Roos, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Je voudrais sensibiliser les collègues parce que je vois que tous les collègues ont de bonnes raisons pour prolonger les stages et faire en sorte que les jurys se fassent en septembre. Je ne voudrais pas être oiseau de mauvais augure, on n'a pas tellement de certitude sur ce qui va se passer en septembre parce que personne ne maîtrise la situation. J'irais donc dans le sens de faire en sorte qu'un maximum de choses soient faites début juillet plutôt que de reporter en septembre. Qu'est-ce qui va se passer pour les étudiants à qui on fait miroiter des soutenances en septembre, en octobre voire en décembre et qu'en décembre la situation soit pire ? Je pense qu'on a intérêt quand on le peut que ça se termine dans les clous au 31 juillet. Voilà tout ce que je voulais dire.

Monsieur le Président

Je suis bien d'accord. Je demande à faire tout ce qu'il faut pour l'année soit bouclée au 31 juillet 2020, car je ne sais pas comment va commencer l'année. Si on arrive à terminer l'année le 31 juillet, on est tranquille. Même si on a des soucis en septembre, ce sera autre chose.

Christophe Roos, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Pour terminer mon intervention, je vois d'autres universités étrangères qui travaillent sur l'organisation de scénarios qui pourraient avoir lieu à la rentrée prochaine, ils savent déjà qu'à la

rentrée prochaine on ne repartira pas comme à chaque rentrée. Donc trimbaler, excusez-moi, le terme n'est peut-être pas approprié, des choses qui ne sont pas terminées de l'année et de devoir anticiper en même temps une année qui se ferait non normalement, pour les étudiants ça risque d'être catastrophique.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Ketty Bilba. Ne faudrait-il pas, Monsieur le Président, que vous fassiez un arrêté, toujours concernant les étudiants stagiaires, pour indiquer que les stages ne sont plus suspendus ?

Monsieur le Président

Madame Ketty Bilba, je ne vais pas faire un arrêté.

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Oui, mais vous aviez quand même émis un arrêté pour indiquer que les stages étaient suspendus. Nos stagiaires qui sont en entreprise, il leur faut quelque chose pour débloquer cela.

Monsieur le Président

Pour que les stages reprennent, c'est ça ?

Ketty Bilba, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Oui.

Monsieur le Président

Concernant cette fin d'année, je demande vraiment que tout soit terminé au 31/07 et qu'il y ait que quelques exceptions à traiter en septembre. Je demanderai aux doyens de me faire remonter les exceptions. Aujourd'hui, on ne va pas les lister. On ne sait vraiment pas comment va se passer la rentrée.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Je souhaite intervenir.

Monsieur le Président

On arrête dans 10 minutes.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Je me demandais si on aurait le temps d'aborder la rentrée. Ça fera l'objet d'une autre réunion ?

Monsieur le Président

Essayons de terminer l'année, de tout faire pour que l'année termine le 31 juillet, à quelques exceptions près. Ce sont les doyens qui vont me faire remonter ces exceptions.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Concernant la fin de l'année, les étudiants avaient une demande, elle vous a déjà été transmise ou elle le sera, pour pouvoir rendre leur logement. Il avait besoin d'un document officiel pour attester que le reste de l'année serait organisée à distance et qu'ils n'avaient plus besoin d'être sur place. Ce qui leur permettrait de rendre leur logement et de ne pas payer les derniers mois.

Monsieur le Président

Ce n'est pas moi, c'est la loi. Le Président de la République a dit que les étudiants ne viennent pas à l'université, donc ils ne viennent pas. Par contre, les CROUS sont ouverts. Les résidences universitaires sont ouvertes.

LE CALENDRIER

On va arriver sur le calendrier. Pour les examens, j'aurais aimé que les sujets soient donnés aux étudiants entre le 29 mai et le 1^{er} juin avec un jury d'examen 24-25-26 juin. Pour la deuxième session, des sujets d'examen qui pourraient être donnés entre le 30 juin et 1^{er} juillet avec des Jurys 26-27-28 juillet. Il appartiendra aux doyens de s'organiser dans cette période entre la distribution des sujets d'examen et les jurys. Les sujets peuvent être donnés en ligne.

Soazig Lemoine, collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, c'est Madame Lemoine, vous pouvez me redonner les dates, il y a des coupures ?

Monsieur le Président

Les sujets sont donnés du 29 mai et le 1^{er} juin en ligne avec un jury d'examen qui se tient les 24-25-26 juin. Les sujets sont donnés en ligne entre le 30 juin et 1^{er} juillet avec un jury d'examen qui se tient les 26-27-28 juillet.

Soazig Lemoine, collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Du 29 au 1^{er} juin, ça fait deux jours.

Monsieur le Président

C'est pour donner les sujets, ça peut se faire en ligne, Madame Lemoine.

Soazig Lemoine, collège B, Commission formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Oui, mais bon il y a des sujets pour lesquels on va demander 48 heures, d'autres qui seront à faire à l'instant si on fait des QCM. 2 juin, ça veut dire que tous les étudiants auront tous leurs sujets en deux jours.

Sophie Antoine, Collège B, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Ce qui risque de faire saturer la plateforme. L'UFR STAPS a sollicité la DSIN pour savoir si e-cursus pouvait supporter un examen synchrone avec plusieurs dizaines d'étudiants en même temps et on n'a pas de garantie pour le moment. Autant de monde en si peu de temps sur e-cursus, moi, ça me fait un petit peu peur. Il faudrait que vous puissiez avoir des garanties auprès d'e-cursus.

Monsieur le Président

Il ne faudrait pas distribuer les sujets d'examen trop tardivement avec des retours tardifs. Il ne faudrait pas que l'on soit pas en capacité de tenir les jurys.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, Letin Grégory, est-ce que je peux parler ?

Monsieur le Président

Oui, allez-y.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Pour ne pas incriminer la DSIN, il conviendrait de faire un sujet de test de manière à évaluer, recalibrer les éléments. Un sujet blanc serait bienvenu.

Monsieur le Président

S'il y a des doyens qui souhaitent effectuer ce genre de test, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais moi je suis obligé de vous donner des dates pour que nous puissions tenir les jurys.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Rassurez-moi, les composantes qui sont en contrôle continu intégral pourront continuer leurs activités normalement ? Là je vois des conditions de contrôle terminaux.

Monsieur le Président

Il n'y a pas de souci à ce niveau-là, Monsieur Jacquot.

Lorsque je mets des dates, des bornes entre les sujets d'examen et jurys, entre les deux il y a des dates à respecter entre les deux, il y a le retour des examens, les corrections, puis les jurys. Je vais donner les bornes aux doyens et il leurs appartiendra de s'organiser avec les responsables de formation.

Pour les deuxièmes sessions, les sujets seront donnés entre le 30 juin et le 1^{er} juillet. Et les jurys, 27-28-29 juillet.

Declan Terrieux, Collège Etudiants, Commission Formation et vie étudiante, Pôle Martinique

Declan Terrieux, est-ce que je peux intervenir ?

Monsieur le Président

Allez-y.

Declan Terrieux, Collège Etudiants, Commission Formation et vie étudiante, Pôle Martinique

Imaginons qu'une UFR, dans certaines de leurs formations ont terminé leurs enseignements avant la date de fin des enseignements est-ce qu'ils pourront donner leurs examens avant le 29 juin ? Si c'est déjà terminé avant, les enseignements

Monsieur le Président

Il n'y a pas de souci, on est dans le timing.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

Du coup, une autre question me vient, est-ce que certaines composantes auront la possibilité de choisir de passer en Contrôle Continu intégral plutôt que de suivre... ?

Monsieur le Président

Passer en contrôle continu intégral, on n'a pas beaucoup de temps, Monsieur Jacquot. Entre le 11 et le 30 mai, je ne sais combien de contrôle continu intégral vous allez faire.

Elio Jacquot, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Martinique

C'est pour clarifier. Tous les examens devront continuer le calendrier et les examens déjà prévus en contrôle continu devront poursuivre comme ça ?

Monsieur le Président

Tout à fait.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Ma question est relative aux convocations : qu'est-ce qui fait foi ? Est-ce que c'est celles envoyées numériquement ? Celles affichées sur les murs des composantes ?

Monsieur le Président

On peut envoyer électroniquement, par contre il faut être sûr que les étudiants aient reçu...il faudrait que vous puissiez vous assurer que tous les étudiants ont bien reçu leur sujet.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Il faut savoir de source fiable, seuls 7500 étudiants peuvent réellement recevoir des messages institutionnels. Il en manque 7000. Donc la seule solution numérique qui consiste à envoyer des messages électroniques n'est pas suffisante.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Les étudiants peuvent aussi venir chercher leurs sujets d'examen dans les composantes. Le déconfinement a eu lieu.

Jean-Marc Bernardine, Collège E, Commission recherche, Pôle Martinique

Je parle de la convocation, l'information comme quoi ils doivent venir à tel endroit récupérer leur sujet ou la date de leur examen en distantiel.

Monsieur le Président

Il faudrait que...je n'entends pas bien...il faudrait que les doyens prennent vraiment cette organisation en main...

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Ce qu'il vous dit c'est que, en étape une, il faut envoyer cette convocation et que cet envoi passe par le mail. Sauf Jean-Marc Bernardine qui gère le mail étudiant vous dit que seulement 7500 étudiants consultent leur mail étudiant, il en reste 7000 qui ne le font pas. Ça veut que 50% des étudiants lisent leur mail étudiant. Les 50% restant ne recevront pas leur convocation. Est-ce qu'il n'y a pas d'autres moyens pour toucher les étudiants ?

Monsieur le Président

Ce sont les doyens qui sont maîtres d'ouvrage dans ce projet. Ils doivent savoir quels étudiants n'ont pas accès au numérique, s'ils ont au moins un téléphone leurs dire de venir chercher leurs sujets. Et puis pour établir un lien avec les étudiants, j'espère que les enseignants ont conservé un lien avec les étudiants durant cette période. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui en tant que président quelles sont méthodes utilisées pour bénéficier des sujets, faire remonter les devoirs. Et puis en période de déconfinement, les étudiants peuvent se déplacer, peut-être pas en masse, il ne faudra trouver à

l'université des centaines d'étudiants qui viennent chercher des sujets d'examen. Il faut s'organiser pour cela. Il en est de même pour la remise des devoirs ceux qui ne peuvent pas remettre les devoirs par mail, il faudrait qu'ils viennent déposer leurs devoirs.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Au niveau de la DSIN, c'est sûr pour rajouter le fait que...D'où l'importance de faire un sujet blanc qui sera prévu dans le calendrier de manière à évaluer ou améliorer les invitations pour que la date J de la première session, qu'on améliore l'envoi des sujets. C'est important qu'il y ait un sujet blanc au préalable, 48 heures avant les dates de début de chaque sujet, qu'il y ait un test en grandeur réel.

Monsieur le Président

Je pense que c'est très bien, mais il faudrait quelqu'un pour gérer cette situation. Vous qui avez fait cette proposition, Monsieur Létin, il faudrait rentrer en contact avec les doyens pour faire cet examen blanc.

Letin Grégory, Collège E, Commission recherche, Pôle Guadeloupe

Je verrai avec la DSIN et les responsables en question, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Une dernière, dernière question.

Odile François-Haugrin, Invitée Pôle Martinique

Monsieur le Président, j'ai demandé la parole, Mme François-Haugrin.

Monsieur le Président

Oui, allez-y.

Odile François-Haugrin, Invitée Pôle Martinique

Bonjour Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous. J'ai bien écouté toutes les interventions, je voudrais juste revenir et conforter un point que vous avez abordé concernant la sécurisation de l'accès aux campus des étudiants. Vous avez pris un arrêté qui interdit l'accès, comme au niveau national, qui interdit l'accès aux étudiants. Alors je pose la question : Ne faudrait-il pas prendre un arrêté pour autoriser au cas par cas l'accès aux étudiants d'une part ? Mais d'autre part, comme nous le savons tous, nous avons au niveau des pôles une obligation de sécurisation des personnels et des usagers dans les locaux. Il est important que nous puissions travailler avec les composantes en amont pour que nous soyons certains de la sécurisation des locaux et des conditions de mise en œuvre de la distanciation physique qui est nécessaire et toujours d'actualité. Il conviendrait qu'au niveau polaire nous puissions confirmer et valider l'accès aux locaux après avoir bien mis en évidence que toutes les règles de sécurité étaient réalisées.

Monsieur le Président

Je vais répondre. Première chose, vous m'avez demandé un arrêté, je dirais qu'il y aura des autorisations personnalisées. Les étudiants ne doivent pas rentrer sur un pôle sans que j'en sois informé. Je demande aux enseignants qui reviennent à l'université de se rapprocher de leurs doyens que ceux-ci me fassent une demande écrite avec un argumentaire et là je vais donner des autorisations personnalisées.

Concernant la sécurisation des locaux, Madame François-Hagrin vous faites partie d'une cellule de reprise, je vous ai prévenue, il va y avoir une réunion toute à l'heure, cette sécurité devrait être apportée par cette cellule. Au niveau à chaque pôle, il y a une partie de la cellule qui travaille à une situation qui ne mette pas en danger les étudiants, ni les personnels

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, s'il vous plaît.

Monsieur le Président

J'ai dit que c'était la dernière. Allez, je vous donne la parole.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Merci. Si j'ai bien compris, pour tout ce qui est contrôle continu intégral ça pourra reprendre quinze jours après que vous ayez fait le compte-rendu aux étudiants. Première chose et deuxième chose, la fin des enseignements, c'est le 30 mai et le début des examens, des contrôles terminaux, seraient également le 30 mai. Ça veut dire que les CT qui sont différents des CC commenceraient le 30 mai. C'est bien ça ?

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, ce n'est pas ce que j'avais compris. J'avais compris que les CC étaient à partir du 12 mai. [Monsieur Larrouy : Justement, je n'ai pas bien compris].

Monsieur le Président

Oui, à partir du 12 mai. Une fois qu'on aura...

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Parce que ça ne fait pas quinze jours.

Monsieur le Président

Il n'y a pas de problème pour les CC.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Les CC commenceraient à partir du 22. Donc si on prend 15 + le 7, puisque c'est la date prévue. [Le Président confirme]. D'accord. La fin des enseignements ce serait [Le Président réponds le 30 mai]. Monsieur le Président, vous n'aviez pas demandé s'il y avait des questions diverses ou je suis arrivé trop tard ou je suis arrivé trop tard ?

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, j'ai une précision à demander : les CC peuvent bien commencer à partir du 12 mai ? [M. Larrouy annonce que ce serait plutôt le 22]

Monsieur le Président

Monsieur Larrouy et Madame Flory, les collègues demandent à ce que les 15 jours soient respectés.

Manuel Clergue, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Enfin, Monsieur le Président, si je peux préciser, ce n'est pas les collègues qui demandent c'est la DGESIP c'est un autre niveau quand même c'est le ministère qui demande à ce qu'il y ait un délai de

15 jours entre le moment où on informe les étudiants et le moment où on peut reprendre les évaluations c'est pas nous qui le demandons.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Monsieur le Président, normalement les CC se font durant les périodes d'enseignement. C'est ce qui avait été proposé par la CFVU Guadeloupe, c'est que les enseignants qui ont déjà une note de CC et qui peuvent en apporter une deuxième - il faut en avoir deux pour qu'il n'y ait pas plus de 50% de chacune note dans la note finale, donc c'est pour ça qu'on avait proposé que les enseignements continuent jusqu'à une certaine date et qu'ensuite les examens, c'est-à-dire des CT, puissent se faire pendant une période d'examen dont la MCC et dans ce cas-là obligation de donner cette information quinze jours avant aux étudiants. [Mme Flory : voilà, exactement, les CC se font pendant les cours]. Si on a fait le choix de faire des CC, c'est pendant période d'enseignements. Si on n'a pas la possibilité de faire des CC, alors on est en CT ou en partiels.

Monsieur le Président

On peut faire des enseignements à partir du 11 mai.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Donc, ça veut dire si on reprend les enseignements du 11 mai jusqu' au 29 mai. Dans ces cas-là ça veut dire que certains enseignants peuvent faire des CC durant cette période-là...

Monsieur le Président

Je ne vais pas refaire la réunion. Il faut les quinze jours, la DGESIP demande ces quinze jours. Les cours peuvent commencer dès le 11 et on peut très bien faire le CC le 22, le 23. On aura respecté les quinze qui sont demandés par la DGESIP. [Mme Flory : pour les contrôles terminaux !].

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Non, pour tout contrôle. J'ai le document de la DGESIP sous les yeux. Les étudiants doivent être au fait des adaptations et il n'y a pas écrit CT ou CC dessus.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Ça veut dire que si les cours reprennent le 12, on ne peut faire aucun examen, quel qu'il soit, avant le 12 + 15, ça fait 27. Ça veut dire qu'on peut faire des CC du 27 au 29 et du 29 au 2 juin, c'est juste les CT.

James Larrouy, Collège Etudiants, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

Ce n'est pas ce qui est dit. Ce qui est dit, c'est que dès que les étudiants ont l'information, quinze jours après ils peuvent avoir des examens.

Soazig Lemoine, Collège B, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

L'adaptation des MCC, ça veut dire que la récap totale...

Monsieur le Président

Madame Lemoine, je ne vais pas refaire la réunion...

Anny Flory, Collège A, Commission Formation et vie universitaire, Pôle Guadeloupe

C'est dommage, Monsieur le Président, c'est un point important.

Monsieur le Président

Il faut quinze jours à l'avance. Ça ne vous empêche pas de faire vos cours entre le 11 mai et jusqu'au 22 mai. Les CC ou les CT peuvent commencer à partir du 22 mai. Je tiens beaucoup à ces 15 jours. Pour moi, c'est très clair. On va pouvoir voter.

On va voter sur le cadrage des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

Vote final :

Ne prends pas part au vote : 6

Galy (x2), Clergue, Smith-Ravin, Zesir, Clergue

Abstentions : 8

Bilba, Flory, Azede, Boudhau, Jacquet, Gros, Gaspard, Antoine

Contre : 1

Lemoine

Pour : 25

Bernadine, Dorville (x2), Jacquot, Behary, Chaly, Ross, Larrouy, Claude, Jehel, Largen, Letin, Geoffroy, Mainge, Rippon, Sainton, Collard, Major, Joseph, Joachim, Moutharaparsad, Silpa, Terrieux, Mezen (x2)

Le cadrage des modalités de contrôle de connaissance et des compétences est approuvé à la majorité des membres du Conseil académique plénier.

La séance est levée à 10 heures et 45 minutes.

* * *